

LE LAYRACAIS



Le mot du maire

Layracaises, Layracais, chers concitoyens



« Meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite à toutes les Layracaises et les Layracais pour l'année 2015 »

C'est avec émotion que je vous adresse en tant que maire de Layrac, pour cette nouvelle année 2015, mes premiers vœux.

Les membres du nouveau conseil municipal et les employés de la municipalité s'y associent tous.

Le conseil municipal de Layrac a beaucoup travaillé, durant les mois qui ont suivi son élection, à l'étude approfondie de tous les dossiers en cours sur le plan de leur financement et de leur faisabilité, dans un esprit de responsabilité et d'économie : chacun sait que la situation socio-économique de notre pays s'est dégradée considérablement, avec un chômage à un niveau jamais atteint et une croissance proche de zéro. Layrac et l'Agglomération d'Agen n'échappent pas à cette situation. Comme celle-ci ne laisse espérer aucune évolution positive dans l'immédiat, notre devoir d'élus est d'utiliser au mieux l'argent public dans le but de réaliser les investissements les plus utiles et les plus productifs.

Le financement des aménagements souhaités par nos concitoyens est devenu plus difficile en raison de la baisse des dotations de l'État, du Département et de l'Agglomération d'Agen. Il faut apprendre à établir des priorités, étaler les dépenses et faire du « zonage », autrement dit segmenter les travaux.

En tenant compte de ces impératifs, il nous faut persister dans notre volonté d'aménagement et d'accroissement de l'attractivité de Layrac.

Le moment du bilan global n'est pas venu : l'heure est à l'acceptation des projets et de leurs financements. Les dossiers ont tous été déposés au 31 décembre dernier. Les travaux commenceront dès que l'Etat et les collectivités territoriales auront notifié leur acceptation et indiqué leur niveau de cofinancement.

Dès que nous aurons des réponses, notamment sur les dossiers prioritaires ci-dessous, nous vous en tiendrons informés.

- aménagement de la Place de la Mairie et du centre-bourg,
- aménagement et mise aux normes d'accessibilité de l'école élémentaire,
- accompagnement, à titre dérogatoire, de la réfection par l'Etat de la chaussée de la RN 21 par la mise en accessibilité des trottoirs entre la place du Dr Chaumeil et le feu rouge de la fourche.

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la LGV dans son tracé H 228 est terminée depuis le 8 décembre 2014. De nombreux Layracaises et Layracais se sont exprimés dans le cadre de cette enquête. Les opposants ont pu se manifester. La municipalité de Layrac a participé activement à cette enquête en déposant un mémoire étudiant un projet alternatif **H 228 Ter**, moins préjudiciable à l'environnement et au patrimoine. Nous sommes conscients des dommages et destructions que le passage de la LGV entraînera sur le plan matériel et humain mais la décision ne nous appartient pas.

Nous connaissons dans quelques mois l'avis que donnera la commission d'enquête mais l'arbitrage final viendra du Conseil d'Etat. Il ne devrait pas être connu avant le début de 2016.

A son niveau d'intervention et avec ses moyens la municipalité poursuivra le travail qui a été commencé d'embellissement, d'amélioration de la propreté et de la sécurité, d'enrichissement de la vie culturelle.

Notre volonté de réussite est intacte et notre détermination à rendre meilleure la vie à Layrac est notre raison d'être. Nous resterons à la disposition de la population pour écouter les demandes et tâcher de les satisfaire.

Malgré les difficultés, nous avons confiance dans l'avenir de Layrac.

Rémi Constans, Maire de Layrac

Conseils Municipaux



COMPTE RENDU DU 28 OCTOBRE 2014

Les questions suivantes ont été débattues et votées à l'unanimité

- L'autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention avec l'association QUERCIMAGES relative à la diffusion d'œuvres cinématographiques pour la saison 2014-2015
- L'attribution d'une subvention au bénéfice de la coopérative scolaire de l'école élémentaire pour la participation au transport des élèves à l'exposition et au spectacle organisés dans le cadre de la commémoration du centenaire de la guerre 14-18 pour un montant de 270 €

Les questions suivantes ont été débattues et votées à la majorité

- L'autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer les conventions de partenariat avec GRDF relative à l'implantation de compteurs communicants et pour la fête de la lecture avec la ville de BOE pour un montant de 552 €
- L'autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer les conventions d'animation dans le cadre du Projet Educatif De Territoire (PEDT)
- L'autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention tripartite avec le Préfet, le Directeur académique des services de l'Education Nationale relative au Projet Educatif Territorial (PEDT)

COMPTE RENDU DU 30 SEPTEMBRE 2014

Les questions suivantes ont été débattues et votées à l'unanimité

- Les ratios d'avancement de grades pour les agents communaux : 100 % pour toutes les filières et tous les grades pour l'année 2014.
- La modification du tableau des effectifs en transformant un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet en un poste à temps complet
- La création d'un poste d'animateur territorial à temps complet à compter du 1er janvier 2015

- L'attribution d'une subvention au bénéfice de l'association ASTAFFORT TOURISME EN BRULHOIS, d'un montant de 100 €, pour la fête de la guinguette du 31 août 2014

- L'autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention de mise à disposition de parcelles auprès de la SAFER GARONNE PERIGORD

- Le maintien du versement des allocations de vétérance aux sapeurs pompiers volontaires retraités pour un montant de 120 € ainsi qu'à leurs veuves pour un montant de 70 €

- L'autorisation donnée à Monsieur le Maire pour verser l'indemnité de conseil à la Trésorerie Principale au taux de 100 % pour toute la durée du mandat

- L'autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention de partenariat gestion « retraite » avec le Centre de Gestion de Lot-et-Garonne

- L'autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention avec le Centre de Gestion de Lot-et-Garonne pour la réalisation des flux test

- L'autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer l'avenant n°1 à la convention d'opération du P.I.G. « logements locatifs dégradés et logements vacants » portant sur l'extension du champ d'application du programme

COMPTE RENDU DU 24 SEPTEMBRE 2014

Une seule question a été débattue : la soumission du tracé H228 à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

Un vote unanime, 27 voix toutes sensibilités confondus de la motion suivante :

- 1) réitère son refus du tracé H 228 ;
- 2) demande la prise en compte du tracé H228 TER plus au nord du tracé actuel H228 tel que défini dans l'étude menée en collaboration avec l'Agglomération d'Agen, et produite en annexe du recueil présenté par l'Agglomération d'Agen.

Libre Expression

Ces textes sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

PRIORITÉ LAYRAC

Philippe MARULAZ

« Meilleurs vœux 2015 à tous les Layracaises et Layracais »

Le Layracais « spécial LGV »

Le groupe « Priorité Layrac » représenté par Ph Marulaz n'a pas signé le journal, le Maire ayant refusé d'introduire dans le document une phrase rappelant la possibilité qu'a tout Layracais d'exprimer lors de l'enquête

publique son refus du projet global LGV au bénéfice de la modernisation des lignes SNCF existantes.

Nouveaux rythmes scolaires

A ce jour vos enfants ne bénéficient en général que d'1 journée de TAP (quelquefois 2), les 3 autres plages hebdomadaires étant occupées par des récréations surveillées.

Cette réforme est pourtant source :

- d'éveil des enfants aux activités culturelles, sportives ou manuelles,

- de liens entre l'école et les assos layracaises, - de liens intergénérationnels, - de justice sociale.

La municipalité précédente a rechigné à la mettre en place. L'actuelle l'a reprise sans y apporter les corrections nécessaires.

C'est vrai M. le Maire qu'il est plus facile de célébrer le passé que de s'occuper de l'avenir de nos enfants.

Pour plus d'information sur la vie municipale retrouvez-nous sur : <http://prioritelayrac.blogspot.fr>

Nouvelles activités

Osthéopathie

Maxime Leclercq vous propose des séances d'ostéopathie depuis le mois octobre au cœur de Layrac Diplômé en 2013 de l'Institut Toulousain d'Ostéopathie, à l'issue de 6 années d'étude, M. Leclercq a également suivi une formation en ostéopathie pédiatrique pour soulager les plus jeunes.

Consultations du lundi au vendredi sur rendez-vous
Contact : 06 46 33 62 04 - 19 rue Boussac - 47390 Layrac

PHIL E.G.E

Philippe Boireau a installé son entreprise d'électricité à Layrac. Entreprise Générale Electrique vous propose ses services (construction neuve, rénovation, portail, antenne...)

Dépannage 7j/7

Contact : 06 88 15 53 55 - phil.ege@orange.fr



Gîte de Terron

Un nouveau gîte agréé 3 épis par Gîte de France est ouvert depuis le mois d'août. Situé sur le hameau de Goulens, d'une capacité de 5 personnes, il dispose de nombreux équipements pour le plus grand confort des locataires.

Réservations possibles à la semaine, en court séjour ou au week-end.

Infos et renseignements : M. et Mme Hubner
06 30 72 73 90 - gitedeterron@gmail.com

Plus d'informations sur <http://gitedeterron.jimdo.com/>

Voiries



Allée Offenbach

Travaux

Dans le cadre d'un projet d'aménagement sur plusieurs années, la municipalité a réalisé au cours des mois de septembre et octobre 2014 les travaux de rénovation de la rue des Beaux, du lotissement Garraud et de l'allée Offenbach.

Le réaménagement de ces voies était rendu nécessaire par l'état défectueux de ces rues.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas Sud-Ouest. Ils ont consisté à réhabiliter la couche de roulement, à remplacer des bordures de trottoir et les caniveaux.

Par ailleurs, des travaux d'amélioration d'écoulement des eaux pluviales sur diverses voies communales ont aussi été effectués.



Lotissement Garraud

Rue des Beaux

Petite histoire...

... Des noms de rues de Layrac

LA RUE DES BEAUX

Cette rue va de la rue des Sept Seaux à la rue Tournais dans les Vieux Layrac.

L'orthographe de ce nom de rue a varié au fil des siècles alternant BAUX et BEAUX. Le choix de la municipalité est de garder l'écriture de rue des BEAUX parfaitement lisible sur le cadastre napoléonien établi en 1822. L'origine de ce nom de rue semble liée à l'existence à cet endroit d'une palissade constituée de pieux surplombant des rochers escarpés. Mr Lartigue, seigneur de Baux, converti à la religion réformée résida à proximité.

RUE DU 19 MARS 1962

Date de la fin de la guerre d'Algérie par cessez le feu le lendemain de la signature des accords d'Evian.

Décision du Conseil Municipal du 31 décembre 1976. Elle relie la place du monument aux morts ou place du 11 novembre 1918 au croisement de l'avenue de Brumas et de la rue de Carrère et occupe l'ancien chemin du Foirail et le chemin de Derrière-la-Ville.

RUE DU 8 MAI 1945

Décision du Conseil Municipal du 31 décembre 1976.

Elle relie la place du 11 novembre 1945 à la place du Dr Chaumeil puis occupe le tracé du chemin de Derrière-la-Ville en direction de la place de Verdun et se prolonge jusqu'à l'intersection avec la RN21

Ces trois rues ont été inaugurées le 20 décembre 2014.

RÉDUCTION DE VITESSE AVENUE D'ETIGNY

Suite à l'installation du ralentisseur de type coussin berlinois la municipalité observe un ralentissement de la vitesse moyenne à 36 km/h alors qu'elle était précédemment avec le seul radar pédagogique, à 41km/h. Nos objectifs sont atteints. 85 % des automobilistes ont une vitesse moyenne inférieure à 45 km/h. De plus les vitesses maximum ont aussi diminué mais le record de vitesse actuel observé un samedi soir reste toujours incroyable à 94 km/h ! Nous renouvelons les conseils de prudence et avertissons que des contrôles de vitesse avec sanction seront mis en place.

Côté Sorties - Animations

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Layrac organise tout au long de l'année des manifestations, dont les lotos attendus par un public nombreux. Voici la liste des dates à venir pour réserver vos « samedi-loto » :

Le 7 février 2015
Le 7 mars 2015
Le 4 avril 2015

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous en 2015 pour son célèbre carnaval les 1er et 8 mars, puis pour la Nuit des bandas les 5 et 6 juin.

APE

Le nouveau bureau de l'Association des Parents d'Elèves organise le loto des écoles le dimanche 1er février au Foyer des Campagnes à 15h. Cette association reverse aux écoles ses bénéfices et participe ainsi à l'achat de matériel, et aux sorties scolaires.

Si vous souhaitez aider l'APE, pour quelques heures seulement, ou tout au long de l'année, vous pouvez contacter sa présidente Audrey LAJUNTA : ape.layrac@gmail.com

CINEMA LA RÉCRÉ

Les séances cinéma sont assurées jusqu'en juin pour cette saison grâce au partenariat avec QUERCY-MAGES.

A vos agendas pour ne manquer aucun film projeté à Layrac :

09 janvier 2015
13 février 2015
13 mars 2015
10 avril 2015
08 mai 2015
12 juin 2015

Remise des chèques au Téléthon

Après les manifestations du 5 et 6 décembre 2014, la remise des dons collectés par les enfants de l'école élémentaire, les pompiers et la mairie a eu lieu le mardi 16 décembre dans la salle de Prestige.

Les enfants et le directeur de l'école élémentaire ont remis un chèque de 347 € puis Mme Jouanno, adjointe au maire, et M. Dulac pour les sapeurs pompiers de Layrac ont remis un chèque de 748,82€ à Mme Flexas, représentante départementale de l'AFM.



L'Association Tourisme et Patrimoine de Layrac

L'ex office de Tourisme a été sur tous les fronts en 2014, pour animer notre commune.

31 août : La Guinguette en Bruilhois

Une première, mais une très belle fête



20-21 septembre : Les Journées Européennes du Patrimoine



En plus de la traditionnelle visite du vieux centre médiéval et des sites clunisiens, une nouveauté cette année : la visite et l'histoire du bourg de Goulens (château, église St Pierre, croix) et de l'église d'Amans qui ont ravi tous les participants à ces journées !

10 octobre : Soirée Théâtrale

L'équipe de Tourisme et Patrimoine avait convié les acteurs de la troupe des ateliers de « l'Escalier qui monte » à venir se produire sur la scène du Foyer des Campagnes. Ils ont joué pour le public layracais « Théâtre sans animaux » de J. M Ribes, sur une mise en scène de J.C Houin. Vif succès, puisque près de 80 personnes ont assisté à cette représentation.

30 novembre 2014 : Vide-bibliothèque

Livres, revues, vieux magazines et journaux, vieux papiers, CDs, DVDs qui étaient exposés ont été les bienvenus pour compléter les cadeaux de Noël ! Un grand nombre de visiteurs se sont déplacés sur cette manifestation organisée conjointement par l'Association des Collectionneurs Layracais et par Tourisme et Patrimoine de Layrac.

Les dépliants de l'hiver sont aussi disponibles

Le Bureau d'accueil touristique de Layrac reste ouvert pendant les saisons automnale et hivernale. Outre les renseignements habituels, concernant les animations et manifestations, vous y trouverez de la documentation pour organiser vos séjours à la neige ou au ski, dans les stations pyrénéennes.

Vous pourrez aussi être renseignés sur les activités de thermalisme dans les Pyrénées.

Horaires d'hiver de l'Accueil Touristique :

Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h00-12h00 et 14h30-17h00
Samedi : 9h00-12h00

Fête de Noël



NOËL A L'ÉCOLE MATERNELLE

La tradition est respectée, le père Noël a rendu visite aux enfants de l'école maternelle le 16 décembre. Dans sa hotte de multiples cadeaux pour les classes ainsi qu'un sachet rempli de friandises pour chaque petit écolier en présence de Rémi CONSTANS, Maire, de toute l'équipe enseignante (Mmes Legros, Lucazeau, Raffin, Knop, Allègre et M. Rouzade), et des 5 ATSEM (Chantal, Céline, Nelly, Clara, Danièle).

Un grand merci aux équipes qui ont organisé cette sympathique manifestation.



FÊTE DU RAM

Samedi 6 décembre, le Relais d'assistantes maternelles a fêté l'arrivée de Noël au Foyer des Campagnes.

Au programme, un magnifique spectacle fut proposé à un public venu nombreux pour l'occasion. Enfants, parents, grands-parents... ont pu apprécier le talent de 7 assistantes maternelles de Layrac qui ont concocté la mise en scène et les décors. Ana, Michelle, Claude, Sandrine, Marie-Noëlle, Monique et Mme Picanou (assistante maternelle à la retraite) ont mis toute leur énergie à jouer leurs différents rôles, tantôt en jouets de Claude François, tantôt en lutins du Père Noël. D'ailleurs, les enfants ont eu l'honneur d'accueillir le Père Noël venu avec sa hotte pleine de cadeaux.

Au final, petits et grands ont partagé un goûter offert par la municipalité. Tout le monde est reparti les yeux pleins d'étoiles et le cœur rempli de joie !

20 ANS DU MARCHÉ DE NOËL

Succès confirmé pour la 20^{ème} édition du marché de Noël de Layrac organisé par LA RÉCRÉ.

Les WONDER BRASS BAND, fanfare féminine, ont participé à l'animation de la journée.



GOUTER DES AÎNÉS

Le traditionnel goûter des aînés organisé par le CCAS a eu lieu au Foyer des Campagnes en décembre a été animé par l'orchestre Patrice MICHEL & JANY et par la chorale d'Astaffort-Layrac avec l'aide du maire pour se *canto que cante*.

Tous ont pu danser.



SPECTACLE DE NOËL

Un spectacle de Noël était proposé à tous les layracais par la bibliothèque, sous la houlette de la Mairie, le 17 décembre. Jean LOUSTIC, conteur, a animé cette après-midi récréative pour le plus grand bonheur des enfants, en particulier ceux du centre de loisirs.



Bibliothèque

Faites votre choix en ligne !

Le catalogue des livres et revues proposés est disponible en ligne. Véritable outil pratique, il permet désormais aux lecteurs d'avoir accès aux 12.000 livres et périodiques disponibles, de consulter la liste des prêts en cours, et de réserver depuis chez eux l'ouvrage souhaité.

Une médiathèque numérique disponible !

La bibliothèque de Layrac, grâce à son affiliation au réseau BDP 47 bénéficie de la mise à disposition de nombreuses ressources numériques accessibles depuis chez soi : livres (e-books), médias (presse en ligne), cinéma (visionnage de films en ligne), savoirs (apprentissages), musique (partitions), jeunesse (espace sécurisé de jeux et de savoirs).

Pour utiliser ces nouveaux services, chaque adhérent peut se connecter depuis l'adresse <http://www.bibliotheque-layrac.fr> avec l'identifiant et le mot de passe transmis par la bibliothèque.

Ce site donne aussi les informations sur la vie de la bibliothèque : horaires, tarifs, animations, et autres infos pratiques.

Prêt de liseuse numérique

La bibliothèque de Layrac met à la disposition de ses lecteurs une liseuse numérique, qui peut être empruntée par tout abonné pour lui permettre de lire chez lui ou en vacances des livres numériques aussi appelés e-books.

Prix de l'abonnement annuel 2015
Enfants de moins de 16 ans : gratuit
Etudiant + de 16 ans : 3,50 €
Demandeur d'emploi : 3,50 €
Adulte : 7€
Hors commune : 12 € pour tous

Revue de presse

L'inauguration et le dévoilement de la plaque bilingue de la place Jasmin de Layrac, située dans le « Vieux Layrac » a eu les honneurs de la une du journal LO LUGARN-LOU LUGAR, journal d'expression du PNO (*Partit de la Nacion Occitana*).

Layrac a choisi de fêter ainsi le 150^{ème} anniversaire de la mort du poète occitan Jacques Boé dit Jasmin, *Jansemin* en langue occitane. Cet évènement a connu le succès le 4 octobre 2014, en présence de Jacques Clouché, ancien président de la communauté de communes d'Agén,

des membres d'Agénés Terra Occitana, des personnalités politiques, le conseiller général Michel Esteban, la députée Lucette Lousteau et de Dominique Lauzeral, ancienne journaliste du Petit Bleu, descendante de Jasmin.



Inauguration...



... Des rues

Le président de l'Agglomération Agenaise, Jean Dionis du Séjour a parcouru Layrac, dévoilant en premier la nouvelle plaque de la rue des BEAUX puis après être passé sur la place de la Mairie a gagné par la place du Dr Chaumeil, pour couper le ruban des deux rues communautaires : rue du 8 mai 1945 et rue du 19 mars 1962.

Le verre de l'amitié a été ensuite partagé dans la salle de convivialité par l'ensemble du conseil municipal, les habitants et les riverains de ces trois rues avec le président de l'agglomération. La satisfaction de la municipalité de Layrac a pu s'exprimer par la voix de maire qui a souhaité, de plus, qu'une nouvelle inauguration puisse se reproduire le plus tôt possible.

Point d'information sur...

... La Procédure PLUi à 29 communes :

Depuis le 26 septembre 2013, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est entré en révision pour être étendu aux 29 communes membres de l'Agglomération d'Agén. Le PLU intercommunal est un document de planification organisant le développement territorial et le développement durable.

Sa révision répond à plusieurs enjeux :

Une concordance de périmètres à retrouver (ceux d'un territoire institutionnel et aussi d'un territoire de grands projets)

L'intégration des 17 « nouvelles » communes dans le cadre des objectifs définis pour l'actuel « PLUi à 12 »

La capacité à faire évoluer les dispositifs du PLUi actuel pour prendre en compte les contextes spécifiques des communes intégrées, pour répondre aux besoins d'ajustements identifiés par l'Agglomération, les communes, les partenaires, et pour intégrer les évolutions récentes législatives (loi ALUR,...) ou du contexte local (SCoT du Pays de l'Agenais, RLPi,...)

La première phase du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement s'achève prochainement, laissant place à la phase d'étude du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le PADD est le document politique comportant les grandes orientations et objectifs en matière de développement territorial et d'aménagement du territoire, sur lesquels le zonage et le règlement se reposeront au niveau du territoire de l'Agglomération d'Agén.

Le bureau d'étude du CREHAM, missionné par l'Agglomération d'Agén pour la réalisation de ce PLUi à 29 communes, consultera la mairie de LAYRAC courant novembre 2014 afin de dresser un état des lieux du diagnostic territorial et recueillir les éventuelles demandes d'ajustement qui seront analysées au fur et à mesure de l'avancée du projet (phases de zonage et de règlement, programmes d'orientations et d'actions).

Des ateliers pédagogiques précéderont le débat qui aura lieu en conseil municipal autour du PADD.

Il est encore temps d'adresser au service urbanisme de la Mairie de LAYRAC, vos demandes de révision de zones, de mise en constructibilité ou de classement pour changements de destination de bâtiments en secteurs agricoles ou naturels.

Ces demandes seront analysées de manière conjointe entre l'Agglomération d'Agén, la commune et le bureau d'études dans le respect des orientations d'aménagement retenues dans le PADD.

Pour rappel, un cahier de concertation est également mis à la disposition du public, à l'accueil de la mairie de Layrac, mais aussi au siège de l'Agglomération d'Agén, dans lequel vous pouvez consigner tout type de remarques et questions.

Pour plus d'informations sur cette démarche, le lien à consulter du site internet de l'Agglomération est le suivant : <http://www.agglo-agen.net/Vers-un-PLUi-a-29-communes.html>

Hommage aux poilus layracais Morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918

L'exposition organisée du 10 au 15 novembre 2014, par la commune de LAYRAC, dans le cadre des manifestations liées au centenaire du début de la Grande Guerre, a connu un grand succès.

Cette exposition a été conçue par un groupe de travail issu de la commission municipale Patrimoine associant élus, bénévoles, descendants des familles de soldats mobilisés, représentants des anciens combattants. Le personnel des Archives Départementales a fourni une aide précieuse dans la recherche des documents.

Grâce au travail des enfants des écoles sous le contrôle de leurs professeurs des écoles, l'exposition a été enrichie par des panneaux consacrés à la symbolique des monuments aux morts, à certains travaux de l'époque utilisant des outils spécifiques, des cahiers d'écolier utilisés pendant la Grande Guerre et des courriers de poilus.

L'exposition basée sur 11 panneaux illustrés avec des documents et des photos de la guerre a raconté la vie de certains layracais :

- depuis le tocsin sonné pour la mobilisation générale décidée le vendredi 31 juillet à 5 heures de l'après-midi,
- le départ par le train, en gare de Layrac et d'Agén vers les centres mobilisateurs.
- puis, dans les premiers jours d'août, vers les lieux de combats du Nord de la France

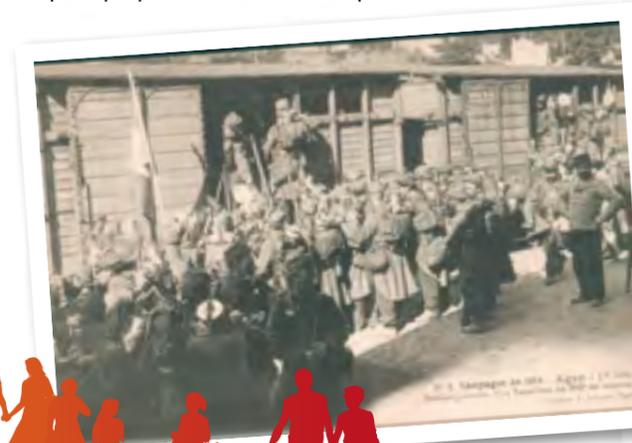
L'accent a été mis sur les premiers morts de la guerre et sur la terrible journée du 22 août 1914 durant laquelle le 17^{ème} Corps d'Armée auquel appartiennent les régiments agenais perdit 27.000 hommes. Le 9^{ème} RI d'Agén, perdit, sur 50 soldats tués, 5 layracais.

Les soldats morts durant la semaine du 22 août 1914

| NOMS Prénoms | Dates décès |
|-----------------------------|-------------|
| BOURGADE Albert | 20/08/1914 |
| AMIELL Jean, Prosper | 22/08/1914 |
| MERLE Emile, Jean | 22/08/1914 |
| PURREY Georges, François | 22/08/1914 |
| RAMIREZ Joseph, André | 22/08/1914 |
| SAINT MARTIN Louis, Léopold | 22/08/1914 |
| DRAPÉ Alfred, Joseph | 27/08/1914 |

Tous les panneaux peuvent être visualisés à la mairie sur demande.

Le 11 novembre 2018, les manifestations, commémorant le centenaire de la Grande Guerre, prendront fin exactement 100 ans après l'armistice déclarée le 11 novembre 1918 à 11 heures. Notre travail va se poursuivre jusque-là pour préparer une nouvelle exposition.



Humanitaire



Quand jumelage se conjugue avec action humanitaire

Dans le cadre du jumelage de la commune de Layrac et du 48^{ème} régiment de transmissions, les enfants de l'école élémentaire et l'équipe éducative se sont mobilisés pour collecter du matériel scolaire au bénéfice des enfants du Sahel.

En présence du capitaine Paul REY-LESCURE, de Monsieur Rémi CONSTANS Maire de la commune, de Pascal DAULIAC directeur de l'école et de sa secrétaire, les élèves ont pu remettre aux militaires du 48^{ème} régiment de transmissions le fruit de leur action. Les colis ont été acheminés dès le 17 décembre par les soldats en mission humanitaire dans cette partie déshéritée de l'Afrique.



Coup de Pouce Intermédiaire



Depuis 26 ans à votre service, l'association Coup de Pouce Intermédiaire propose des services aux particuliers, associations, administrations, collectivités et entreprises dans divers domaines : ménage, repassage, jardinage, peinture, tapisserie, petits bricolages, aide au déménagement et tous autres petits travaux pour améliorer votre quotidien.

Des petits plus qui vous facilitent la vie et qui permettent de créer des emplois.

Plus d'infos sur

www.coupdepouceintermediaire.com

Contact : 05 53 66 58 20

contact@coupdepouceintermediaire.com

Adresse :

50 rue Richard Cœur de Lion 47000 AGEN

Découvrez...

La sophrologie

La Sophrologie permet de gérer le stress, récupérer de sa fatigue, ou de surmonter un moment difficile. Elle apporte à ceux qui la pratiquent une détente et une approche de la vie plus optimiste et plus positive, une communication plus apaisée et efficace.

Les séances vous assurent convivialité et bien-être. Venez la découvrir : vous serez les bienvenus et serez chaleureusement accueillis par tout le groupe.

Séances le mercredi de 18h45 à 20h

Salle du clocher

Animatrice : Gisèle Carvalho - Tél : 06 18 84 05 79

Prochain bulletin municipal

La prochaine édition du Layracais paraîtra au mois d'Avril.

Envoyez nous vos communiqués

au plus tard le **28 février** à info@le-layracais.fr

Retrouvez + d'infos tout au long de l'année en ligne

sur www.le-layracais.fr

Vous pouvez aussi annoncer vos manifestations sur le site de la ville, en écrivant à communication.layrac@orange.fr
Les photos sont les bienvenues.

Directeur de publication : Rémi Constans

Rédaction : Sandrine Balaguer

Imprimeur : AGC

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 - Police : 17

SAMU : 15 - Sans abris : 115

Centre anti-poison : 05 53 96 40 80

Etat civil



BIENVENUE À...

- DUFOUR ANIBALLE Léo
Né le 8 août 2014
- DANEL Taïronn
Né le 10 août 2014
- BONILLO MANTOVANI Eléonore
Née le 23 août 2014
- RIVES Clément
Né le 24 août 2014
- GARAYOA Noé
Né le 18 septembre 2014
- QUÉNEAU Manon
Née le 25 septembre 2014
- GUILLAUME Kélya
Née le 30 septembre 2014
- BRUNETAUD DI MARINO Sarah
Née 1^{er} octobre 2014
- BOURGADE Titas
Né le 5 octobre 2014
- ALEXANDRE Thaïs
Née le 17 octobre 2014
- JEAN Noa
Né le 28 octobre 2014
- TRECCANI Lyam
Né le 18 novembre 2014
- LAHDIFI Aliya
Née le 20 novembre 2014
- CASTET Téo
Né le 24 novembre 2014
- MAGRI NIORT Clélia
Née le 27 novembre 2014



FÉLICITATIONS À...

- MANTOVANI Sylvain
et BOUCHÉ Alexia
le 30 août 2014
 - BARENNE Aurélien
et PIERRE Marina
le 20 septembre 2014
 - MARCECA Jean-Jacques
et de LANESSAN Solène
le 20 septembre 2014
 - GRASSOT Michel
et RICHON Catherine
le 4 octobre 2014
 - SEDENT Rémi
et RENARD Angélique
le 25 octobre 2014
- UGAGLIA Lice
Née le 26 décembre 1922
Décédée le 1^{er} août 2014
 - MAROT Ginette
Veuve RIVIÈRE
Née le 1^{er} mars 1923
Décédée le 7 août 2014
 - DÉZALOS Jacques
Né le 10 février 1932
Décédé le 9 août 2014
 - FRANCHOMME Constance
Née le 4 avril 1967
Décédée le 12 août 2014
 - FRITSCH Jeanne
Épouse SIREIX
Née le 21 août 1927
Décédée le 25 août 2014
 - ZANINI Angelo
Né le 4 février 1927
Décédé le 26 août 2014
 - LARROCHE Lucienne
Épouse MARGOT
Née le 23 février 1924
Décédée le 31 août 2014
 - DE LATOUR de BONNAFOUS Guy
Né le 12 juillet 1925
Décédé le 27 août 2014
 - REY Raymond
Né le 18 avril 1934
Décédé le 6 septembre 2014
 - FINKE Heike
Née le 2 août 1963
Décédée le 8 septembre 2014
 - LAURIOL Christian
Né le 12 novembre 1930
Décédé le 17 octobre 2014
 - DE SMEDT Raymond
Né le 27 avril 1927
Décédé le 2 novembre 2014
 - CHESNEAU Lucienne
Veuve GOUZI
Née le 26 juillet 1919
Décédée le 6 novembre 2014
 - REY Bernard
Né le 13 janvier 1955
Décédé le 16 novembre 2014
 - ARNAUDET Claude
Né le 17 juillet 1926
Décédé le 17 novembre 2014
 - LE GUEN Daniel
Né le 17 juillet 1935
Décédé le 26 novembre 2014
 - GARBINO Jean
Né le 26 avril 1934
Décédé le 28 novembre 2014
 - PELLICHERO Aurelio
Né le 19 juin 1924
Décédé le 7 décembre 2014
 - SABY Thérèse
Épouse DELPECH
Née le 28 janvier 1929
Décédée le 16 décembre 2014

Contact Mairie
05 53 87 02 70 – mairie.layrac@wanadoo.fr